

Rédaction : Patrick Florençon, historien, chargé d'actions pédagogiques au Centre des Monuments Nationaux, Site des Tours et remparts d'Aigues-Mortes. 2017

Crédits : Centre des Monuments Nationaux. Site des Tours et Remparts d'Aigues-Mortes

## La correspondance de Marie Durand

Une cinquantaine de lettres de Marie Durand a été conservée, rédigées entre 1734 et 1774, et a fait l'objet, en 1986, d'une édition, par Étienne Gamonet. Une nouvelle édition est en cours. Mais il ne s'agit que d'une petite partie des nombreuses lettres que la Vivaroise a composées depuis son cachot, pour traiter ses affaires et celles de sa nièce, pour plaider sa cause auprès des puissants, se faire le porte-parole des malheureuses recluses et demander aides et secours, enfin pour dénoncer les conditions particulièrement inhumaines dans lesquelles ces femmes devaient survivre.

Au fil des lettres qu'elle adresse à sa parente, sa nièce Anne, orpheline et réfugiée en Suisse, Marie dépeint le quotidien des prisonnières. Le travail d'abord : les prisonnières reçoivent ou se procurent le matériel pour faire des travaux d'aiguilles, pour elles, pour les membres de leur famille – captifs ou libres –, ou pour s'attacher des amitiés, toujours utiles pour solliciter la clémence royale (**lettre du 22 juin 1752**).

Ces femmes parviennent à REGISTER parce qu'elles puisent force et réconfort dans la prière et les lectures édifiantes. Malgré ses problèmes de vue, Marie demande l'envoi d'un Psautier « en gros caractères » contenant les 54 cantiques des principales fêtes liturgiques et d'autres ouvrages pieux (**lettre du 26 avril 1757**). Les nombreux conseils qu'elle prodigue à sa nièce, soit pour sa conduite de jeune fille, soit pour ses affaires, sont le reflet d'une lecture quotidienne des Livres saints. Si ses renvois aux Évangiles, à saint Paul et à l'ancien Testament sont fréquents sous sa plume, c'est peut-être une réminiscence du livre de Jérémie (XVII, 1) pour marquer à quel point son amour pour sa nièce est profond, comme « gravé en ongle de diamant » (**lettres des 19 décembre 1754 et du 9 octobre 1755**), qui serait à l'origine de la légende qui voudrait que Marie ait tracé le graffiti de la salle haute de la tour avec ses ongles.

Mais si l'esprit peut endurer les épreuves que Dieu vous accorde pour fortifier la Foi, le corps est plus fragile, soumis à des conditions extrêmes. Dans le froid, l'humidité et l'obscurité et une alimentation insuffisante (**lettre du 3 mars 1755**), les maladies sont fréquentes et Marie Durand n'a pas été épargnée tout au long de ses trente-huit ans de captivité (**lettres du 19 décembre 1754 et du 3 mars 1755**). D'autres moins résistantes sont mortes dans la tour après des années de souffrances. Et c'est le cas d'Isabeau Sautel, la belle-mère de Pierre Durand, emprisonnée comme Marie pour forcer le pasteur à se rendre et qui achèvera ses jours en décembre 1754, malgré les soins constants de Marie, après neuf années de paralysie (**lettre du 19 décembre 1754**).

Les lettres de Marie Durand témoignent également de la haute culture de cette huguenote des Cévennes. Ayant été séparée de sa mère très tôt, c'est auprès de son père, un hobereau lettré, qu'elle a appris à lire, écrire et compter. De longs passages de sa correspondance la montre femme d'affaire qui s'applique à gérer, depuis sa prison, les épaves de ses biens et de ceux de sa nièce,

contre les prétentions de parents peu scrupuleux (notamment Isabeau Sautel, qui n'a jamais pardonné à sa fille son mariage avec le futur martyr, **Lettre du 22 juin 1751**). Visiblement, elle lit même la musique.

La langue de Marie Durand, même si son orthographe peut parfois nous surprendre, est celle d'une femme de lettres du XVIII<sup>e</sup> siècle, qui fait montre d'une grande culture, tant laïque que religieuse, ce qui lui permet d'échanger avec des pasteurs, qu'il s'agisse du pasteur Paul Rabaut (1718-1794), qui œuvre de plus en plus ouvertement au relèvement des églises du Désert, ou du pasteur Pierre Peirot (1712-1772), Vivarois comme Marie et auquel elle confie les affaires de sa nièce. Ces contacts extérieurs lui permettent de suivre à distance l'évolution de la politique royale à l'égard des prisonniers protestants. C'est pour agir sur cette politique, que Marie Durand rédige régulièrement, outre plusieurs mémoires ou placet adressés à la cour, la liste de ses compagnes d'infortunes pour la faire remettre, en 1752 par exemple, à Marc-Pierre de Voyer de Paulmy, comte d'Argenson (1696-1764), ministre d'État, puis secrétaire d'État de la Guerre de Louis XV, que Paul Rabaut avait convaincu d'agir pour les prisonniers. Le sort des captives de la tour et des galériens huguenots est une clause qui revient fréquemment dans les traités internationaux au milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle.

## Lettres de Marie Durand, conservée à Paris au siège de la Société d'Histoire du Protestantisme Français. (SHPF)

Date	Caractéristiques
<p><b>1751, 22 juin</b> <b>Éd. p. 107-9</b></p>	<p>Lette à M. Chiron, à la Taconnerie, à Genève, pour faire tenir, s'il lui plait, à Mlle Durand, à Onex, à Genève, avec un paquet.</p> <p>Il s'agit d'une lettre à sa nièce via un intermédiaire français réfugié en Suisse.</p> <p>Marie Durand adresse 6 chemises de toile blanche garnies de mousseline (pas très fines mais qui feront usage), à sa nièce réalisées dans la tour. Annonce l'envoi d'une jupe de popeline satinée, 1 robe de 2 filosselles (soie brute, ceintures ?), 2 paires de bas de coton, 2 matelotes basin (camisole ou gilet en étoffe croisée de coton) : si la taille convient, elle en fera en laine pour l'hiver. + une vieille matelote de taffetas garnie de blonde (dentelle de soie). Le tout est plié dans une serviette et dans une toile cirée bien conditionné.</p> <p><i>Si je pouvais tirer quelque argent de mes biens, je t'assure qu'il ne serait que pour toi, car je me priverais de tout mon cœur pour te soulager. Mais, ma chère fille, il faut payer les dettes.</i></p> <p>Promet l'envoi d'une robe, d'un jupon, une matelote et des bas pour l'hiver (elle se sacrifie pour que la robe soit du goût de sa nièce). <i>Je ferai aussi en sorte de te tenir des chemises par ma façon de filer</i> (l'éditeur, 'façon : le prix de mon travail).</p> <p>AFFAIRES : <i>j'ai appris que tu avais envoyé à nos messieurs le contre-billet que tu avais contre Rey.</i> Marie propose de placer à intérêt l'argent dû à sa nièce. <i>Mais si tu crois tes parents, tu n'en feras rien, car je sais qu'ils ne sont guère portés à te faire plaisir. ... avec cette somme et ce que je pourrai faire, je pourrais t'établir assez honnêtement.</i></p>

	<p><i>... j'espère que Dieu me délivrera, et que si Dieu me fait cette grâce, je ne te laisserai pas dans un pays étranger, je ne voudrais pas que tu dépenses ton bien sans te rien profiter.</i></p> <p>Demande à Anne d'écrire à M. Peirot ou M. Blachon d'obliger M. Riou de Jarja de lui donner quittance d'une obligation de 400 £ que son père lui avait faite en faveur de son frère Pierre. Marie n'a pas confiance en ce Riou : l'argent permettrait à Marie de payer ses dettes et d'aider Anne.</p> <p>TRAVAIL : demande le prix du fil pour une pièce de dentelle et <i>ce qu'il te faudrait pour ta façon.</i> Pour une personne de mes amies fort de distinction (qui) m'en a priée, je t'enverrais l'argent pour le fil et la façon... on veut de la dentelle assez fine de deux doigts de large... les amis sont toujours bons</p> <p>Affaires : <i>Recommende bien ton billet, qu'il ne tombe entre les mains de ta tante ni de ton oncle Brunel car tu n'auras pas un liard. .. tu n'as que moi pour ton support...</i></p> <p><i>Toutes mes compagnes te font mille compliments... Ta grand'mère te fait ses compliments. Cela est fort léger. Elle est toujours la même. ... Ne pense pas que ta grand'mère te soit favorable d'un denier. Elle est de la dernière ingratitude, mais n'en fait pas semblant. Fais lui tes compliments comme tu as accoutumé dans cette que tu m'écriras... Fais lui bien sentir ta misère. Dis-lui qu'elle me remette chaque ? ce qu'elle pourra. Brûle ma lettre.</i></p>
<p>1752, 27 avril Éd. p. 110-11</p>	<p>A Mademoiselle Durand, à Onex, près de Genève.</p> <p>Incite sa nièce à travailler pour manger.</p> <p>AFFAIRES : <i>On doit te compter cent pistoles.</i> Que Marie propose de placer et de lui donner les intérêts. La prévient de se méfier de l'utilisation de cet argent.</p> <p>Marie Durand n'a pas écrit depuis quelques temps : <i>J'étais en peine pour t'écrire, car de t'affranchir, les lettres ne te seraient pas rendues. Une personne n'a promis de te faire rendre celle-ci.</i></p> <p><i>À propos des pointes (fichus) je n'ai pas pu te mander les espèces. Mais si je peux, crois que je le ferai. Fais-moi réponse d'abord ma lettre reçue, car je suis en peine d'avoir de tes nouvelles. Tu peux m'écrire par la poste.</i></p> <p><i>Ta grand'mère est toujours la même. Elle te fait ses compliments. Toutes mes pauvres compagnes t'embrassent.</i></p> <p>Exhortations religieuses : <i>Tu me fis bien du plaisir de m'apprendre que tu n'avais point d'empressement pour le mariage.</i></p>
<p>1753, 9 décembre Éd. p. 116</p>	<p>À Monsieur avec un paquet, À Monsieur Chiron, à la Taconnerie, à Genève.</p> <p>À la tour de Constance, ce 9 décembre. :</p> <p>Adresse pour sa nièce, un paquet bien conditionné, <i>une robe de satin vert et blanc, doublé de toile verte, une jupe piquée d'une mousseline blanche, une jupe cadis, une tunique cadis, étoffe de laine blanche, deux paires de bas coton blanc, une paire de bas de laine écarlate, un corps fort léger, que vous aurez la bonté de remettre à ma petite. Je lui ai fait faire la tunique un peu plus large que pour moi. Tout le reste a été porté par moi. Ainsi, qu'elle ne le craigne pas.</i></p>
<p>1753, 21 décembre Éd. p. 117-118</p>	<p>À Monsieur Chiron, restant à la Taconnerie, pour rendre, s'il lui plaît à Mademoiselle Durand à Genève.</p> <p>À la tour de Constance, ce 21 décembre 1753.</p> <p><i>Tu ne te plaindras pas toujours de ta tante, ma chère fille ; elle t'écrit assez</i></p>

	<p><i>souvent à présent.</i></p> <p>Évocation de Chiron et sa femme. Elle annonce ce qu'elle a envoyé (lettre du 9)</p> <p><i>Je t'ai promis que je me priverais même de mon nécessaire pour t'aider à fournir le tien...</i></p> <p><i>Je ne t'ai envoyé les douze livres parce que j'ai été malade, et j'en ai eu besoin pour me servir. Mais tu ne perdras rien au change : je file et je te ferai six chemises pour l'année prochaine...</i></p> <p><i>Je veux que tu sois modeste dans tes manières et dans tes discours.</i></p> <p>EXHORTATIONS RELIGIEUSES.</p> <p><i>J'ai avec moi une petite de l'âge de douze ans, fille d'un martyr (Catherine Goutès). Sa mère mange avec moi. Cet enfant est une admiration de tout le monde par sa modestie et sa sagesse, et j'entends souvent qu'on dit : « Ah ! le brave enfant ! Ce sont les soins de Mlle Durand ! » Je peux dire qu'il m'aime autant que sa propre mère par l'éducation que je lui donne. Je voudrais bien pouvoir t'en faire autant. Je te donnerai quelquefois quelque souffleton, mon ange, et tu me sauterai au cou comme cette pauvre petite pour m'embrasser. ...</i></p> <p><i>Je voudrais un présent de toi, mon cher ange, c'est-à-dire une petite pointe brodée entourée de dentelle, si tu peux le faire, et je te la rembourserai avec usure. Je voudrais voir ton travail. ...</i></p> <p><i>Cette petite, sa mère et toutes mes compagnes te font mille brassades. Nous parlons de toi cent fois le jour, et surtout cette enfant, elle t'aime beaucoup. Ta grand'mère t'embrasse ; elle me donne beaucoup de soin. ... J'ai reçu la lettre que tu m'écrivis par cet homme de Lassalle. Écris-moi comme tu me disais par elle.</i></p>
<p><b>1754, 19 décembre</b> <b>Éd. p. 121-122</b></p>	<p>À Monsieur</p> <p>Monsieur Chiron, restant à la Taconnerie, pour rendre s'il lui plaît à Mademoiselle Durand à Genève.</p> <p>À la tour de Constance, ce 19 décembre 1754</p> <p>Tu penses sans doute, ma chère enfant, que je n'existe plus ou que je t'ai mise dans un total oubli. ... presque un an sans te donner de vives marques de la tendresse que j'ai toujours pour toi... de fortes raisons m'ont empêchée de t'écrire. La première est que, lorsque j'eus la réponse de la précédente, je vis que tu n'avais reçu qu'un paire de bas de coton dans le temps que je t'en avais mandé deux ; et si l'on t'a pris les plus fins, ils valaient bien trois livres argent. J'envoyai ta lettre à Nîmes pour essayer de les pouvoir retirer, ce que j'eus peine de retirer ladite lettre. Et pour les bas, ils me payèrent de fort mauvaises raisons. Mais les bas ont été perdus.</p> <p>Six mois après, je me sentis prise de violentes douleurs par tout mon corps, que je n'avais presque point de repos, et lorsque je reçus ta dernière du 20 octobre dernier, je me trouvais doublement embarrassée à servir ta grand'mère d'une violente maladie, qu'elle ne m'a donné repos ni nuit, ni jour. Et sans le secours de mon amie et de quelques autres de mes compagnes, il m'aurait été impossible de pouvoir soutenir ; et je t'assure, ma chère fille que je me suis épuisée. Il y a autour de quatorze mois que je ne mange rien d'appétit. Il faut se soumettre à la volonté du divin Maître et baiser la verge qui nous frappe sans murmurer contre le Souverain Juge qui dispose de nous comme bon lui semble.</p> <p>Enfin, ma chère fille, tu as bien raison de me dire que tu n'as que moi pour appui, car, de quelle façon que j'aie agi, on m'a toujours payée d'ingratitude.</p>

	<p>Il n'y a point de soins que je ne me sois donnés pour servir ta grand'mère pendant neuf ans, et bien loin que ta tante Brunel me remerciât de mes peines, elle ne me l'a jamais recommandée. Cependant je peux me vanter, et mes compagnes me rendent témoignage, que personne n'a été mieux servie tant pour son corps que pour les consolations de son âme. Elle passa de ce monde au Père des Esprits le vingt-sept du mois dernier. Elle avait extrêmement souffert. Dieu lui a fait bien des grâces de la retirer du lieu de combat pour la faire jouir du triomphe de la gloire.</p> <p>... La jupe que je t'ai mandée a été de ma chère mère. Je suis charmée qu'elle soit de ton goût. Dis la quantité de chemises que tu as. Sois assurée que je te servirai de véritable mère. ...</p> <p>Je ne suis pas en état de te faire un habit de deuil. Ainsi cache la mort de ta grand'mère. ... Mon amie, sa fille et toutes compagnes te font mille brassades. Ta réponse au plus tôt, ma chère petite.</p>
<p><b>1755, 3 mars</b> <b>Éd. p. 123-124</b></p>	<p>À Monsieur, Monsieur Chiron, à la Taconnerie pour rendre, s'il lui plaît, à Mademoiselle Durand à Genève.</p> <p>À la tour de Constance, ce 3 mars 1755.</p> <p>Tu as donc été malade, ma chère enfant, et tu l'es encore par cette cruelle maladie de la goutte et d'un rhumatisme. Que tu dois avoir souffert... j'y ai passé mon tour, car cette année j'en ai senti l'amertume, surtout dans ma tête que je criai pendant huit jours ; et après ce temps-là, il me descendait des eaux si mauvaises de ma tête dans mon estomac avec une senteur si insupportable que je me sentais mourir chaque moment. C'était dans les grands froids, et notre prison regorgeait d'eau partout, et je ne pus pas me faire aucun remède. Mais à présent je suis mieux grâce au Seigneur.</p> <p>(à propose de la Goutès) : Elle me parle souvent de toi tellement que notre complot est fait de ne nous quitter jamais. Elle me dit : « Si ce grand Dieu nous accordait notre chère liberté, tu ferais venir ta chère fille et nous aurions soin de nos deux enfants ». Il y a douze ans que nous sommes ensemble. Elle s'appelle Goutès. Sa fille court sa quatorzième année. Mais c'est bien le plus brave enfant qu'on puisse voir. Elle a perdu son mari dans les galères il y a longtemps. Elles t'embrassent l'une et l'autre, de toutes leurs tendres affections.</p> <p>Je reviens à ton mal. Consulte les médecins. Si les bains de Balaruc ou de sable te seraient bons, j'agiserais pour que tu pusses venir pour les prendre, et la fille de mon amie irait avec toi pour te servir. ...</p> <p>Je remercie très humblement Monsieur Chiron et madame son épouse, de même que les personnes chez qui tu es logée. Fais mes compliments bien empressés à tous...</p> <p>Toutes mes compagnes te font mille compliments. Elles te plaignent beaucoup. Nous avons été dans une terrible souffrance cet hiver. Nous étions sans aucune provision, excepté d'un peu de bois vert. Le plus que nous avions c'était de la neige sur notre terrasse, sans aucun secours de personne. Dans tout le cours de l'hiver, nous n'avons reçu que quarante-cinq sols chacune. Les gens de ce pays sont tellement affligés que nous en sentons l'amertume. Juge de notre état !...</p> <p>Fais mes plus tendres compliments à madame Martin. Elle était ma meilleure amie (libérée en 1754 et réfugiée à Genève. Mes compagnes l'assurent de leurs respects. Fais réponse à ma lettre reçue, au nom de Dieu. Je suis très en peine de ta santé.</p>

<p>1755, 12 juin Éd. p. 125-126</p>	<p>À Monsieur Monsieur Chiron, restant à la Taconnerie, pour rendre, s'il lui plaît, à Mademoiselle Durand. À la tour de Constance, ce 12 juin 1755. Tu dois sans doute languir, ma chère fille, de recevoir réponse de ta lettre du 21 mars puisque tu m'aimes... (la nièce va mieux) <i>Nos affaires sont longues mais, cependant, j'espère que Dieu y pourvoira, et qu'il donnera quelque dénouement à nos malheurs pour les faire finir. ...</i> <i>Ma santé est assez bonne...</i> exhortations religieuses. <i>Dis-moi sans façon le nombre de chemises que tu as, et si elles sont bonnes ou mauvaises. Si tu veux te brouiller avec moi, marque-le-moi dans ta première lettre...</i> <i>Il y a dans votre ville un nommé monsieur Garrigues qui est marchand. Ce monsieur est de ce pays. Il a chez lui une nièce nommée Gaussainte (Gaussen). Vous ferez en sorte de les voir et assurez cette demoiselle que sa mère se porte bien et l'embrasse de même. Elle présente ses respects à monsieur Garrigues son oncle. Ce n'est pas que j'aie vu sa mère, mais je l'ai appris par des voies indirectes. En faisant mes compliments à M. Garrigues, dites-lui de ma part que je vis, il y a plus d'un an, son petit neveu Gaussaint, frère de Mlle sa nièce, qui est avec lui. J'examinai cet enfant et je remarquai en lui de grands sentiments pour l'étude ; du depuis j'ai appris par d'autres personnes, ce jeune enfant aurait un désir extrême de se rendre près de ce cher oncle, mais il n'oserait y paraître sans ses ordres. Cependant se serait la plus œuvre de piété que ledit monsieur pourrait faire en faveur de sa famille. Je l'en conjure par l'intérêt de son salut, par les entrailles du Christ qui nous ordonne d'ajouter de nouveaux p... [pasteurs]. Dans la foi je le prie de vous s'exprimer son sentiment là-dessus et vous me le marquerez afin que j'en donne avis à cet enfant et à sa mère.</i> <i>Mon amie et sa petite te font un million de brassades ; de même toutes mes compagnes...</i></p>
<p>1755, 9 octobre Éd. p. 127-128</p>	<p>À Monsieur, Monsieur Chiron, restant à la Taconnerie, pour rendre, s'il lui plaît à Mademoiselle Durand, à la tour de Constance, ce 9 octobre 1755. <i>Je t'avoue, ma chère fille, qu'il est assurément bien temps que je fasse réponse, et je n'aurais pas manqué de le faire à la foire de Beaucaire si Monsieur Coconas (Jean Coconas, compteur pour le roi aux salins) n'eût été malade en ce temps, car tout mon petit affaire était prêt. Et ledit monsieur est mon apothicaire, et nous sommes fort amis. Il en a paru autant fâché que moi. Il voulait même me faire partir mon paquet par la voie d'un de ses amis ; mais comme il n'allait pas à cette foire, je craignis qu'il se perdît, et je ne voulus pas le mettre au hasard. ... Puisque j'ai tant fait je ne t'enverrai pas encore les chemises parce que je pourrai y ajouter quelques petites choses, et d'autres raisons qui peut-être seront favorables, du moins nous avons cette espérance divine. ...</i> <i>Depuis ta lettre reçue, j'ai eu une fluxion très violente au visage. Mes yeux s'en ressentent encore. Mais tout cela ne sera rien, s'il plaît à Dieu. Conserve-toi le mieux que tu pourras de cette maladie dont tu fus attaquée, et apprends-moi l'état de ta santé...</i> <i>Mon amie t'embrasse tendrement, de même que sa fille. La petite t'a fait le</i></p>

	<p><i>plus principal de tes chemises. Elles sont beaucoup portées pour toi. La petite fit l'emplette et je t'assure qu'elle la fit fort bien. Toutes mes compagnes te font mille compliments et te souhaitent une santé des plus parfaites, et que Dieu te mette auprès de moi. Nous parlons souvent de toi avec mon amie... tu es gravée dans mon cœur en ongle de diamant (2<sup>e</sup> occurrence).</i></p> <p><i>Le petit neveu de monsieur Garrigues a été malade. Mais à présent il est bien. Il voulait apprendre le métier à bas de soie ou de laine. On lui a voulu cinquante écus et dix pour passer le contrat. Sa mère n'est pas en état de fournir à cette dépense, excepté de vendre du bien, ce qui n'est pas aisé dans ce pays. D'ailleurs cet enfant n'a d'ambition que pour l'étude, et je vous assure qu'on m'a protesté qu'il était dommage que cette jeune plante ne fût cultivée. Cet enfant a été malade de chagrin de ne pouvoir aller joindre ce cher oncle. ... [sa mère] Elle embrasse aussi sa fille [qui vit chez l'oncle] ... Le petit Gaussent embrasse sa sœur.</i></p> <p><i>Fais en sorte que monsieur Garrigues voie ces deux mots que j'écris dans ta lettre en faveur de son petit neveu. Tu en tireras la conséquence des sentiments qu'il aura pour cet enfant, et tu consulteras sa nièce et m'écriras sa façon de penser, car ce petit voudrait se rendre auprès de lui.</i></p> <p><i>Il embrasse sa sœur. ... Mme de Saint-Sens te fait ses compliments (veuve d'un capitaine d'infanterie, épouse du pasteur Molines, sera libérée de la tour en 1766).</i></p>
<p>1755, 25 novembre Éd. p. 129-130</p>	<p><i>À Monsieur, Monsieur Chiron, restant à la Taconnerie, pour rendre s'il lui plaît, à Mademoiselle Durand, à Genève.</i></p> <p><i>À la tour de Constance, ce 25 novembre 1755.</i></p> <p><i>Je t'aurais fait réponse de tes deux lettres d'abord les avoir reçues, ce qui fut trois jours l'une après l'autre, ma chère petite, n'eût été certaines nouvelles qui se sont répandues sur le sujet de liberté des pauvres captifs affligés et j'ai voulu, avant de t'écrire, examiner si ces nouvelles seraient solides.</i></p> <p><i>On a commencé de libérer des prisonniers qu'il y avait aux citadelles de Montpellier et de Nîmes, mais ces gens n'étaient pas jugés.</i></p> <p><i>Ce qui nous donne meilleur augure, c'est huit forçats qui ont été délivrés de leurs chaînes tout récemment, et on nous assure que nous, misérables Maras, aurons part de ce bonheur. Mais c'est un bruit public. Cependant la liberté desdits forçats nous donne de grandes espérances, d'autant mieux que nos frères libres se donnent d'émulation à invoquer le saint nom de Dieu dans des assemblées nombreuses et fréquentes, et personne ne dit le mot.</i></p> <p><i>... EXHORTATIONS RELIGIEUSES SUR LA PATIENCE</i></p> <p><i>Tu trouves mes lettres à ta fantaisie, ma chère petite ! ... [à propos de ses lettres qu'elle écrit à sa nièce d'un jet] ... et pour te dire vrai, je n'en recopie jamais aucune, si ce n'est que j'écrive à des grands....</i></p> <p><i>Tu es malade, ma chère enfant !...</i></p> <p><i>Ma santé serait assez bonne, mais j'ai un dégoût pareil au tien...</i></p> <p><i>Je te dirai que ton oncle Brunel a gagné ton procès.</i></p> <p><i>Toutes mes compagnes te font mille compliments, principalement Mme de Saint-Sens.</i></p> <p><i>...</i></p> <p><i>Je ne te mande pas encore tes chemises. Je veux savoir l'effet de nos affaires, parce que si je deviens libre, je t'enverrai prendre. Mon amie t'embrasse tendrement...</i></p> <p><i>Fais mes compliments à la petite Gaussaint. Dis-lui que sa mère et son frère</i></p>

	<p><i>se portent bien et l'embrassent. Il n'est pas besoin de me recommander la circonspection. J'ai su tout ce que tu me dis dans ta dernière lettre sur ton sujet à l'égard de la tromperie des hommes. Mais je ne t'en aurais rien dit. Sois prudente et sage et ne t'afflige pas du reste. Je n'ai pas encore su le nom ni l'endroit du monsieur qui se chargea de ta précédente. Adieu, ma chère, ma tendre Miette.</i></p>
<p>1756, 9 février Éd. p. 131-132</p>	<p><i>À Monsieur, À Monsieur Chiron, pour rendre, s'il lui plaît, à Mademoiselle Durand, à la Taconnerie, à Genève. À la tour de Constance, ce 9 février 1756. Penserais-tu, ma chère petite, que je te mettrais dans l'oubli ? AFFAIRES Avant que de t'écrire j'ai écrit à monsieur Peirot (pasteur du Vivarais) sur ta situation, et je crois que je me suis servie de la bonne encre. Je ne lui ai pas parlé de tes deniers... Je suis persuadée que ledit monsieur défèrera à ma demande en ta faveur. Je te dirai aussi que je croyais d'apprendre quelque nouvelle sur notre liberté dans ce temps des États, et je t'en voulais faire part. Mais rien ne transpire encore. Nous avons pourtant de grandes espérances. ... À l'égard de la personne dont vous m'avez parlé, vous avez fort bien fait de rejeter ses offres (proposition de mariage ?) Mon amie et toutes mes compagnes te font mille brassades.</i></p>
<p>1756, 17 mai Éd. p. 133-134</p>	<p><i>À Monsieur Monsieur Chiron, restant à la Taconnerie, pour rendre, s'il lui plaît, à Mademoiselle Durand, à Genève. À la tour de Constance, ce 17 mai 1756. Il est enfin temps, ma chère enfant, que je réponde à ta dernière lettre. ... car c'est uniquement une triste situation qui a causé cette longue interruption. Dès que je reçus ta lettre, j'écrivis à monsieur Peirot et à un de mes amis. Ce dernier eut bien la bonté de se transporter ici pour savoir ton état. Je le suppliai fort de porter monsieur Peirot à te faire compter tes deniers. Il me promit qu'il ne perdrait pas de temps à te faire satisfaire. Je ne crois pas qu'il me manque de parole. De plus, je priai encore un autre monsieur de mes amis de ce pays, qu'il m'assura qu'il écrirait à une personne de considération pour te faire gratifier de quelque secours. Je ne sais pas si mes insistantes supplications réussiront. Tu me feras grand plaisir de me l'apprendre pour me tranquilliser. De plus, je travaillais pour te préparer quelques chemises, que j'ai ajoutées à celles que je t'avais faites et que je t'ai envoyées il y a trois semaines par la voie de Nîmes. J'ai payé le port du paquet. Il pèse seize livres et un quart. Il contient neuf chemises, huit garnies et une de nuit, une matelote molleton, un jupon basin et une matelote, et trois paires de bas de coton, le tout bien conditionné dans une serviette. Si j'avais pu t'envoyer de l'argent, je l'aurais fait de grand cœur, ma chère petite ; mais il m'a été impossible. EXHORTATIONS RELIGIEUSES ... Toutes mes compagnes te font mille compliments, en particulier mon amie : elle te fait mille brassades. Elle t'a envoyé une paire de bas de coton marqués à son nom ; mais je les ai tous faits. ... À l'égard du petit Gaussaint, il est impossible que cet enfant puisse apprendre un métier dans ce pays, car sa mère n'a pas les moyens, et elle ne</i></p>

	<p><i>peut pas vendre du bien parce que les protestants ne peuvent pas obtenir la permission (loi renouvelée tous les trois ans, seule loi supprimée par l'édit de Tolérance). Ainsi monsieur Garrigue devait avoir pitié de cet enfant ; Dieu le lui commande ; et son apôtre aussi. Ce pauvre petit supplie son cher oncle, par les compassions du divin Crucifié, de lui permettre de voir sa face et de lui servir de père ; il le regarde comme tel. Il lui promet de se soumettre à tout ce qu'il souhaitera de lui et l'assure de toutes ses tendres et respectueuses soumissions. Je prie ce monsieur de n'être pas fâché que je m'intéresse tant pour cet enfant ; il le mérite car il fait un brave petit ; son oncle serait très satisfait de l'avoir auprès de lui. Faites-y votre possible, car vous ferez une œuvre agréable à Dieu. Sa mère me fait prier de présenter ses respects à monsieur son oncle. Elle est très sensible à toutes ses bontés, et le supplie par les entrailles des miséricordes divines de les lui continuer. Elle embrasse tendrement sa fille et l'exhorte d'être bien obéissante à son cher oncle. Elle se porte à merveille, à ce que l'on me dit. ...</i></p>
<p>1756, 27 juin Éd. p. 135-136</p>	<p><i>À Monsieur, Monsieur Chiron, pour rendre, s'il lui plaît, à Mademoiselle Durand, à la Taconnerie, à Genève. À la tour de Constance, ce 27 juin 1756. Ta lettre, ma chère petite, m'a tirée de grandes inquiétudes. Je craignais que tu fusses plu malade. S'il n'eût été l'affaire du petit Gaussaint, je me déterminais à écrire à monsieur Chiron pour avoir de tes nouvelles. Tu tressailles de joie, ma chère enfant, dans l'idée que tu me verras bientôt. Eh bien ! ma petite, donne l'arrangement à tes affaires du mieux qu'il te sera possible, et puis vole entre mes bras. Tu y trouveras tout l'asile qu'un enfant bien né peut trouver entre les bras d'une bonne et tendre mère. Mais avant de partir, fais-toi faire un certificat qui fasse foi de ta sage conduite et de ton salut, et cela par les excellents principaux de la ville et les vénérables pasteurs. Et en ce cas tu pourras venir prendre les bains sans aucun risque et rester tant qu'il te plaira. Ces généreux et célèbres bienfaiteurs ne refuseront pas cette faveur à l'enfant d'un martyr et d'une misérable captive depuis vingt-six ans pour les intérêts du divin Crucifié. J'ose espérer cette douce consolation de leur incomparable piété. J'ai parlé à deux habiles médecins qui m'ont assuré que les bains de sable seront ta guérison. Ainsi, je te les ferai prendre aisément ; mais il faut que tu fasses en sorte d'être ici tout le mois prochain. Ainsi ma chère enfant, diligente-toi à mettre ordre à tes affaires pour ne pas manquer le temps favorable. Tu pourras rester avec moi tant que tu voudras. S'il t'es possible, tu porteras deux paires de mitaines à jour de soie blanche à petit dessin et beau, une paire large et l'autre plus étroite. Elles sont pour nos deux commandantes (épouses du major et du commandant). Tu porteras ce qui te sert à faire tes ouvrages, parce que je t'aurai de travail autant que tu en pourras faire, soit en dentelle ou autre chose. Fais bien attention à tout ce que je te dis. Si tu pouvais trouver une calèche de retour jusqu'à Nîmes, tu ferais bien de t'y mettre ; et si le ciel favorise ton voyage comme je lui demande, tu iras débarquer chez Mademoiselle de Durand, à la belle croix à Nîmes. De là tu m'écriras par la poste, et je te manderai prendre. Ne néglige pas ton voyage pour te procurer la santé. Ton mal et ton état me donnent plus de chagrin que ma prison. N'oublie rien de tes hardes parce qu'elles te feront besoin. En conséquence sois exacte de tout porter. Si tu as des bas vieux, je les enterai.</i></p>

	<p><i>Je suis charmée que tu m'aies donné des nouvelles de ma chère madame Martin. C'est une personne que j'aime extrêmement. Fais-lui un million de brassades de ma part. Assure-la que je l'ai toujours comprise dans mes vœux les plus sincères en reconnaissance des bontés qu'elle a eues pour moi. J'ai été vivement pénétrée de la perte qu'elle a faite de son époux. Je lui souhaite toutes les faveurs du ciel, et la supplie de m'aimer toujours. Mes compagnes l'assurent de leurs respects, mais surtout mon amie Goutez du Vigan.</i></p> <p><i>Tu feras mes tendres compliments à monsieur et madame Chiron... Tu diras à la petite Gaussaint que sa mère se porte bien. Je lui écrirai cette semaine. Quand tu seras à Nîmes, tu demanderas à voir mademoiselle Fabrot, mademoiselle Guiraud et mademoiselle Catin-Touraing.</i></p> <p><i>... Mon amie qui t'embrasse tendrement, languit beaucoup de te voir...</i></p> <p><i>... Monsieur Antoine Paris, à Nîmes, et son épouse, qui est celui qui a eu soin de te faire tenir ton paquet. Observe de ne pas trop parler aux personnes de ladite ville. Tu leur demanderas de l'ouvrage et leur protection. Si tu peux porter un peu de fil pour la dentelle, tu ne ferais pas mal. Porte au moins tes fuseaux et autre chose à travailler, car il n'y en a point dans ce pays. Conduis-toi avec prudence et sagesse en toute chose, et viens le plus tôt que tu pourras car il me tarde extrêmement de te voir.</i></p> <p><i>J'ai mis dans ma lettre de te faire faire un certificat parce qu'il est essentiel pour ne rien risquer. Si on te le refusait tu peux avoir ta garantie sur ton mal qui a besoin des remèdes nécessaires à ta guérison. Et s'il convenait que j'écrivisse, indique-moi par une prompte réponse à qui je dois m'adresser. Supposé que tu eusses un rideau de lit, tu le porteras et toutes autres hardes. Fais en sorte de ne ... (la lettre s'arrête sur ces trois points).</i></p>
<p>1756, 5 août Éd. p. 137-138</p>	<p><i>À Monsieur Chiron, restant à la Taconnerie, pour rendre, s'il lui plaît, à Mademoiselle Durand, à Genève. À la tour de Constance, ce 5 août 1756</i></p> <p><i>Tes lettres m'ont été rendues, ma chère petite. Ma joie a été traversée sur ce que je m'étais flattée de t'avoir à présent entre mes bras... Une fois que tu puisses venir à bout de tes affaires, ne retarde pas ton voyage...</i></p> <p><i>J'ai écrit à monsieur Peirot. Je le prie de te faire payer en plein tes cent pistoles...</i></p> <p><i>Le petit paquet doit être remis entre les mains de qui appartenait. Ainsi tu dois être satisfaite sur ta dernière : tu m'en donneras avis, et s'il a été content.</i></p> <p><i>Si tu peux, tu porteras deux peignes fins, un pour moi un pour mon amie. Elle t'embrasse bien tendrement et languit de te voir.</i></p> <p><i>Un habile chirurgien d'ici fait des remèdes pour ton mal. Il m'a dit qu'il se promettait, avec la grâce de Dieu, de te guérir. Il voulait me donner la recette des drogues ; mais j'ai dit que tu pourrais les faire ici, et il m'a répondu qu'il serait encore mieux. Il vient de Paris où il a travaillé longtemps.</i></p> <p><i>Je n'ai parlé à monsieur Peirot de ton voyage. Il convient même qu'il l'ignore. Quand tu seras arrivée à la maison que je te dis, tu peux faire le détail de ton état à cette demoiselle, de même qu'à mademoiselle Fabrot. Ce sont des personnes d'une rare piété. Tu les prieras aussi de te faire procurer du travail : elles s'emploieront à te faire plaisir. Donne-moi de tes nouvelles le plus tôt possible, et dis-moi quelque sur le bruit sourd qui court sur notre sujet, dont tu me parles. ... Tu me ferais grand plaisir de me dire si tu es en pension ou en chambre, et par conséquent si tu es meublée.</i></p>

<p>1757, 26 avril Éd. p. 140-141</p>	<p>À Monsieur Chiron, restant à la Taconnerie, pour rendre, s'il lui plaît, à Mademoiselle Durand, à Genève. À la tour de Constance, ce 26 avril 1757</p> <p><i>Si tu fus longue à me répondre, ma chère fille, je t'ai imitée. Ton retardement fut occasionné par un mauvais coup à une de tes jambes, me dis-tu, et le mien par une fort mauvaise fluxion des yeux, qui m'a aussi fait beaucoup souffrir. Dieu juge à propos de nous affliger par bien des endroits. .. Tu as donc reçu du secours... À présent je te prie de faire bon usage de ton argent, car j'ai eu bien des soins pour te le faire avoir.</i></p> <p><i>S'il t'était possible de me mander un psaume en gros caractères, qu'il y eut cinquante-quatre cantiques, et que la musique fût bien réglée, tu me ferais grand plaisir, comme de me dire si cela sera en ton pouvoir, parce que sur ta raison je prendrais mes mesures pour m'en procurer : comme aussi le jubilé chrétien et le jubilé romain, fait par monsieur Renoult. Si tu peux m'accorder ce plaisir, tu n'auras pas lieu de t'en repentir, car je serai reconnaissante au large.</i></p> <p><i>Ma santé est assez bonne à présent, grâce à Dieu. Je souhaite que ma lettre te trouve la tienne bien parfaite. Je languis fort de savoir à quoi tu dois te déterminer sur ton voyage, puisque je ne suis pas moins inquiète que toi de te savoir si éloignée de moi...</i></p> <p><i>Une amie de mon amie lui manda une belle paire de bas de coton. La fille de mon amie les ôta à sa mère pour t'en faire présent. Cela nous fut un motif de rire quoiqu'elles fussent très portées toutes deux : tu les auras un jour si Dieu me fait la grâce de te conserver et de te voir. Elles t'embrassent bien tendrement, de même que les autres compagnes....</i></p> <p><i>Tu diras à la petite Gaussaint et à son frère que leur tante Paulinier de Sommières doit aller à Genève voir leur oncle. Que ces deux enfants lui fassent toutes les politesses possibles, qu'ils ne parlent ni en bien, ni en mal d'elle à leur oncle, car c'est un esprit de jalousie contre eux qui la porte à faire ce voyage. Dites- lui encore qu'ils n'oublient rien auprès de leur oncle, ni caresses, ni obéissance, ni soumission. Cette tante a fait encore courir un bruit ici que la petite Gaussaint était allée chez son oncle outre sa volonté et qu'il l'avait fait tomber dans des accidents. Qu'ils fassent leur profit de tout ce petit écrit, mais qu'ils n'en disent pas le mot à personne ; mais qu'elle vous dise si elle a occasionné lesdits accidents, afin que vous me le marquiez. Et quand leur oncle leur donnerait le choix de revenir, qu'ils lui répondent par des raisons bien tendres qu'ils veulent le servir, quand même ils devraient finir leur vie pour lui. C'est mon conseil ; qu'ils le suivent sans dire mot.</i></p> <p><i>J'ai appris des nouvelles de leur mère. Elle se porte bien. Elle me fit prier de les embrasser de sa part. Donne-moi de leurs nouvelles, afin que j'en puisse donner à leur mère.</i></p>
<p>1757, 22 août Éd. p. 142-143</p>	<p>À Mademoiselle Durand, chez monsieur Chiron, restant à la Taconnerie, à Genève. À la tour de Constance, ce 22 août 1757</p> <p><i>Tes deux lettres m'ont été rendues en leur temps, ma chère petite. Par la première je vis que tu étais en assez bonne santé, ce qui me fit un très grand plaisir. Tu faisais semblant de me laisser entendre que je recevrais dans moins de six semaines des nouvelles plus positives, ce qui me faisait anticiper</i></p>

	<p><i>la joie que je pensais de savourer il y a déjà un très long temps. Et cependant, bien loin d'expérimenter de doux plaisir, je reçois ta seconde lettre qui m'assure qu'on t'a manqué de parole, et que tu as mal aux dents.</i></p> <p><i>... Et pour nos affaires, elles vont, à ce qu'on me dit, assez bien...</i></p> <p><i>Mon amie t'embrasse bien tendrement, te regrette de toutes ses affections de ton mal de dents. Elle sait ce qu'en vaut l'aune. Je ne manquerai pas au sujet des petits Gaussaint. J'ai écrit à leur mère. Elle se porte bien et les embrasse un million de fois. Le travail pour la récolte l'a sans doute occupée à ne pouvoir leur écrire encore ; mais ils peuvent être persuadés de l'amitié de leur mère...</i></p> <p><i>Toutes mes compagnes te font mille compliments. Si tu sais quelque nouvelle, fais-m'en part. Je t'exhorte encore une fois à être prudente principalement sur ce que tu dois m'envoyer.</i></p>
<p>1757 10 novembre Éd. p. 144-145.</p>	<p><i>À Monsieur Chiron, restant à la Taconnerie, pour rendre, s'il lui plaît, à Mademoiselle Durand, à Genève.</i></p> <p><i>À la tour de Constance, ce 10 novembre 1757.</i></p> <p><i>Que penses-tu, ma chère enfant, de garder à mon égard un silence aussi cruel ? (reproches de ne pas écrire)</i></p> <p><i>Sois assurée de ma santé, elle est assez bonne, loué soit le bon Dieu. ...</i></p> <p><i>Mon amie te fait ses plus tendres compliments et te souhaite la santé la plus solide. Mes autres compagnes en font de même. ...</i></p> <p><i>Vous direz à la petite Gaussaint et à son frère que sa mère les embrasse fort tendrement, et qu'elle présente ses plus tendres respects à monsieur son cher oncle. Elle se porte à merveille et fait des vœux bien sincères pour leur conservation. J'en fais des plus ardents pour la tienne, mon cher ange.</i></p>
<p>1758, 13 juillet Éd. p. 146-147</p>	<p><i>À Mademoiselle Durand, chez Monsieur Chiron, à la Taconnerie, à Genève</i></p> <p><i>À la tour de Constance, ce 13 juillet 1758</i></p> <p><i>Tu veux, ma chère fille que je t'écrive une longue lettre. Tu goûtes donc quelque plaisir en les lisant.... Ma chère enfant, viens le plus tôt qu'il te sera possible, et sois assurée que tu trouveras en moi la mère la plus tendre...</i></p> <p><i>Si tes affaires te le permettent, tu devrais venir du temps de la foire de Beaucaire, parce qu'alors tu pourrais venir en compagnie, et tu ne ferais pas tant de frais ; ou après, dans quelque retour de la foire. ... Ainsi n'attends pas le mois de septembre, parce que le temps est fort inconstant dans cette saison. Si tu viens au retour de Beaucaire, tu pourrais trouver une voiture à bon compte et tu pourrais prendre les bains de sable. J'ai consulté plusieurs médecins. Ils m'ont dit qu'ils te seraient fort bons pour tes douleurs.</i></p> <p><i>Ainsi fais en sorte d'avoir, non seulement des lettres de recommandation, mais un certificat s'il t'est possible. Tu iras descendre chez mademoiselle de Durand, à la Belle Croix, à Nîmes, et de là j'aurai soin de te faire venir ici. À l'égard d'avoir de l'ouvrage, il ne t'en manquera pas, soit à faire de la dentelle, soit de broderie de toutes les façons. Ainsi tu peux te régler là-dessus de porter des patrons des deux ouvrages.</i></p> <p><i>Du reste tu seras égale à moi de tout ce que j'ai et de toutes mes tendres affections. Tu ne me seras donc pas à charge. De mille façons, au contraire, tu allègeras ma chaîne que je porte depuis vingt-huit ans et adouciras mes amertumes. Vole donc, je te prie, vers ta misérable tante captive, qui soupire</i></p>

	<p><i>après cette douce satisfaction depuis tant d'années. Je serai toujours dans la langueur jusqu'à ce que je te tiendrai entre mes bras. Tu n'as rien à craindre dans ce pays. Les affaires ont fort changé. Tu dois avoir reçu une lettre que je t'écrivis il y a aujourd'hui dix-huit jours. La lettre et les douze livres que ce jeune homme te demandait ; sa mère m'avait remis de l'argent, et j'avais écrit la lettre incluse, dans une que je t'écrivais ; il faut le demander au directeur du bureau. C'est celles qu'il te dit avoir renvoyées. Elles ne sont pas arrivées ici. Prends-y soin. Le père du jeune homme, directeur du bureau d'ici, écrit aujourd'hui à celui de ta ville. Il croit l'argent à moi parce que son épouse ne veut pas qu'il sache qu'elle l'envoya à son fils. C'est un père dur à ses enfants. Fais, s'il te plaît, en sorte de les retirer pour les remettre tout de suite à ce jeune homme.</i></p> <p><i>Mon amie te fait mille brassades bien serrées, de même que toutes mes compagnes. Elles languissent de te voir. Mais pour moi, je me calcine tous les jours...</i></p>
<p><b>1763</b> <b>Éd. p. 177</b></p>	<p><i>À Monsieur</i> <i>Monsieur Bonnet, marchand drapier, près le marché du blé, à Valence, 1763</i> <i>Monsieur,</i></p> <p><i>Permettez-moi de profiter du vide de ce papier pour vous prier de vous donner le soin de vous intéresser auprès de nos amis, pour qu'ils veuillent bien avoir la charité de se rendre favorables à nos grandes misères.</i></p> <p><i>Il y a trente-trois ans que je gémiss dans cette affreuse prison. Je puis bien dire que je n'avais pas été dans un aussi triste état que je suis. Il n'est pas surprenant, ma santé aussi altérée qu'elle l'est depuis plus d'un an. Celles de ce pays ont quelque soulagement de leurs parents. Mais Goutète et moi, qui sommes étrangères, n'avons d'autres que celui des charités communes, qui sont extrêmement refroidies.</i></p> <p><i>Je vous demande la grâce, Monsieur, d'agir auprès de nos protecteurs, afin qu'ils nous donnent quelques secours et s'ils veulent bien nous accorder leurs charitables faveurs, je les supplie d'avoir quelque égard particulier pour leurs « pattoies ».</i></p> <p><i>Si vous voulez bien me faire la grâce d'écrire en ma faveur à madame Boissy et la supplier de ma part d'employer sa piété dans son pays pour nous procurer quelques secours et de se souvenir de mes maux, je suis sûre qu'elle fera de son mieux. (il s'agit de la mère de Boissy d'Anglas, qui vint visiter la prisonnière avec son fils, le futur conventionnel).</i></p> <p><i>J'espère tout de votre piété, Monsieur. Si vous avez les bontés que je vous demande, assurez-les tous de mes profonds respects. Je n'ai jamais fait connaître mes misères à personne ; mais mon état triste m'y force aujourd'hui. Je vous demande mille pardons, Monsieur, de la liberté que je prends, et vous prie de me croire, avec tous les sentiments de vénération et de respect,</i></p> <p><i>Monsieur,</i> <i>Votre très humble et très obéissante servante,</i></p> <p style="text-align: right;"><i>La Durand,</i></p> <p><i>Ne faites pas attention aux défauts de ma lette. À peine je vois écrire. Mes respects, s'il vous plaît, à ceux qui vous sont chers.</i></p>
	<p><i>La lettre de 1741 de la nièce de Marie Durand à Étienne Chiron n'est pas éditée parmi la correspondance de Marie Durand.</i></p>

Exemple d'une lettre de Marie Durand 22 juin 1751 Tour de Constance

21  
De La tour de Constance ce 22 juin 1751 28H

tu es sans doute surprise ma chere fille de ce que j'ay tant tardé  
à te faire Reponse, mes comme j'ay voulu te faire six chemises  
et ce qui a causé cette interruption, car j'ay esté persuadée que  
l'ayme autant comme si tu estoit mon propre Infant, et  
pourveu que tu sois toujours bien sage, tu trouveras en moy  
toutes des tendresses d'une véritable mere, j'ay de venir pour  
que tu n'y manques pas, j'espère avec le secours de Dieu de te  
un jour heureuse, prie le Seigneur qui benisse les jours de  
qui s'employent pour ma liberté, car je te feray venir  
De moi et je feray pour mon possible pour que rien ne te  
manque, ta lettre me fit un grand plaisir car je craignois  
tu n'exista plus, le Seigneur te renvra ta premiere tante  
ce qu'on ma dit, je lui en rend des actions de grace, et de  
De te la continuer, tu recevras six chemises, venue de toile  
blanche garnies de moucelline, elle ne pas fine, mes elle  
D'usage tu recevras aussi une jupe de papeline satinée, et  
robe de deux filozelle, deux paires bas de coton, deux mar  
bazin, si elles vont bien à ta taille tu me le marquera  
je t'en feray de l'estoffe de laine pour Linceul, de plus tu  
une vieille de tafeta garnie de blonde tout autour, et  
ce que je peut de mander cette fois, de tout et plié dans  
seruette, et dans une toile fixée bien conditionnée, je te don

ma chere enfant tous des secours qui dependron de moy, si je  
pouves tirer quelque argent de mes biens, je t'assure quel ne seroit  
que pour <sup>toy</sup> car je m'engagerois de tout mon coeur pour te soulager  
mais ma chere fille il faut laisser payer les debtes en attendant  
Dieu y pouruira, je feray en sorte de te mander une robe, un  
jupon, et une matelote, et de bas pour l'iver, tu me diras si elle  
que je t'en t'envoye de va bien, et si tu la veux modeste  
ou comme il te fera plaisir, je me priveray de bien de chose pour  
cela, maisimporte, je te de feray, mon cher enfant, je feray  
aussy en sorte de te tenir de chemise par ma faconde fille  
j'ay appris que tu avois envoye a nos meilleurs de contre billets  
que tu avois contre Reg de comande leurs de te faire payer  
et quit te conferent ce billets, si tu voules me faire remettre  
cequi de dieu je te de mettroit a Lintheret, et avoit ton interet  
et quelque chose que je pourroit ajouter, cela, te soulageroit, et  
au moins je te confereroit ta somme, mes si tu crois les  
parans tu n'en feras rien car je veay qui ne sont que ve  
porte a te faire plaisir, ne pance pas que te soit pour  
payer mes debtes, je veut qu'il te payent du Revenu de mon  
bien, mes je voudroit te conferer cesdemei grace quavec cette  
somme et ce que je te pourray faire, je pourroit te tablis assez  
honnêtement, en attendant comme je t'ay dit l'interet sur  
ce que je pourroit te faire, la petite parbon, ou ton petit  
travail, pourroit t'entretenir, pour moi je te jure sur ma  
conscience que je ne veut rien profiter du tien, apres la fait  
comme tu voudras, mes comme j'ay veu que dieu me delivre, et  
que si dieu me fait cette grace je ne te laisseray pas dans

de l'argent que je t'ay mande par la poste  
de l'argent que je t'ay mande par la poste

tu n'as pas que ta grand mere te soit d'avis de

ou n'ay pas que tu grand moy te soit favorable d'un duc, elle si de la d'ancien negotiablez me  
rien par pas semblant fait au te complimenter comme l'ay a a l'ordinaire des colle que tu m'as fait  
que de da obligent ton oncle a te prêter fait au venturer te m'as dit que si tu m'as fait  
quelle prouba, ou le m'as dit que si tu m'as fait que si tu m'as fait que si tu m'as fait

un pays étranger, je ne voudrois pas que tu de parsa ton bien  
sans te rien profiter, j'ay une grace a te demander, c'est de dire  
a m<sup>r</sup> periol a <sup>ou m<sup>r</sup></sup> blachon d'obliger m<sup>r</sup> de non de j'ay de me d'ancien  
quittance d'une obligation de quatre cens livres, que feu mon pere  
lui avoit fait en faveur du tien, cependant le dit d'ancien ne  
Dama a feu ton cher pere que cent livres, et il veut que je  
lui paye les quatre cent, il fait entendre que des trois cens livres  
seront pour toy, mes ont ne peu pas se confier sur une con fiance  
qu'on ne connoit pas ta, le voir par Roy, et d'ailleurs il me prays  
de fort mauvaises raisons, d'autant mieux que cela de range  
fort mes affaires, parce que mes debtes seroit plutôt payes  
sil n'estoit celui da. et par consequent je pourroit de  
te donner plutôt du secours, ainsi je te prie de dire a mes  
messieurs qui obligent ~~les~~ m<sup>r</sup> a me donner quittance  
que tu ne prêtant rien a cette somme, et que tu ne veus  
pas qu'on me fasse payer une chose que ton cher pere  
n'avoit receu, prie des encor de ne faire pas donner quittance  
au nom de celui qui administre mes biens, mes en mon propre  
nom, je prie que <sup>tu</sup> me fera ce plaisir, et je te jure sur ma  
con fiance que tu n'auras rien de ton repant, car je ne  
soupire que pour toy, dit moy en response ce qui couteroit de  
fil qui faudroit pour une piece de d'antelle, et ce qui te faudroit  
pour la façon, parce que une personne de mes amis, hors de distinction  
m'en a prie je tenus ~~de~~ l'argent pour de fil. et pour la façon  
on vouloit me le donner mes j'ay dit qu'il falloit savoir ce qui  
couteroit, ont veut la d'antelle aller fise de deux doigt de large  
tomber la dessus et marque de moi, cela pourroit produire quelque  
bon effet, pour moi des amis sont toujours bons, recommande  
bien ton billet, qu'il ne tombe entre des mains de ~~les~~ tante, ni  
de ton oncle brunel, car tu n'auras pas un diard comme je t'ay  
dit il ne son pas parti en aucune façon pour toy, pas même ta grand  
mère ne dit rien de ce que se le dit fait, en ton profit tu n'as que moi pour ton

Suppose, au cas qu'on ne veuille pas te payer, fait moi remettre  
ton billet parce que je feray obliger ta grand mere & ce sera le  
meilleur party. Suppose qu'on ne paye pas, ont ma dit que tu estoit  
marie je n'en crois rien & je ne te le conseille pas. Incore, dieu y  
pourvoira, soit seulement sage & je ne t'abandonneray jamais soit  
du bien commance mon cher enfant car je me feray toute ma vie un  
devoir inviolable d'etre ta bonne & sincere tante. La D<sup>U</sup> M<sup>U</sup>  
toute mes compaignes te font mille compliments. Elles  
te pleignent de tout leur cour, fait des miens a toute tes amis & amies  
ta grand mere te fait ses compliments cela & fort leges, elle &  
toujours la meme. La Reponse a brist avec d'ecou de payer. Et fait  
tranche de la que je te di

Monsieur

avec un paquet  
Monsieur Chiron, a da ta commu  
a genre, pour faire tenir tel dar  
plut a mademoiselle Durand, a ou  
a genre avec un paquet

A mes